Lorgues infos

lorgues.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 24 | Automne 2014

Scolarité

Nouveaux rythmes scolaires

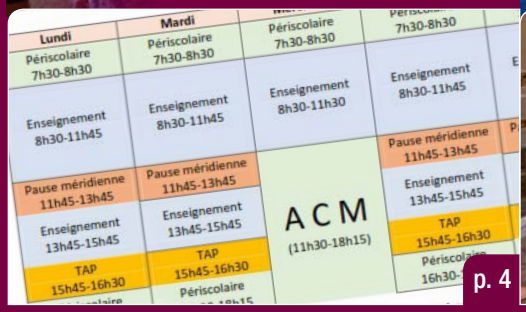

p. 4

Travaux

Collégiale, surprenante découverte !

p. 8

Initiatives

Matinée des associations, un succès !

p. 13

Sommaire

Scolarité 4
Travaux 8
En images 10
Initiatives 12
Échos des collines 14
Histoire 16
Expression politique 18
Carnet du trimestre 19
Agenda 20

Le bulletin municipal est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.

Il est également disponible sur simple appel au 04 94 85 92 91 ou en ligne sur le site www.lorgues.fr

Directeur de la publication
Claude Alemagna

Conception
Mickaël Da-Cunha

Rédaction
Anne-Laure Balduccelli,
Danielle Gomez,
Georges Grouiller,
Frédéric Tendille

Crédit photos
Mickaël Da-Cunha

Impression
Imprimerie Zimmermann
R.C.S. 92 B 874 Antibes
Tirage : 5600 exemplaires

Mairie de Lorgues
Cours de la République
83 510 Lorgues
Tél. 04 94 85 92 92

Carrière des Brunettes

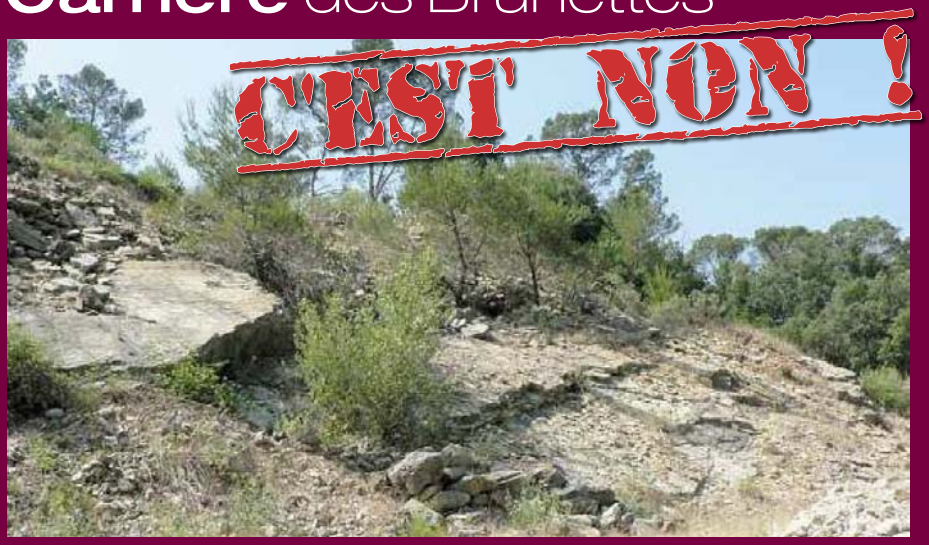

Après une longue bataille juridique et technique, le Préfet du Var vient de prendre une décision favorable à la position défendue par les élus de la commune.
En date du 28 août l'arrêté préfectoral stipule : « la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière de matériaux calcaires au lieu-dit « Les Brunettes »,….est refusée !
Une victoire pour la majorité municipale, pour les riverains et les associations de défense, comme pour tous les Lorguais qui ont combattu depuis plusieurs années ce projet insensé ■

Le dispositif Éco-watt

La région PACA est tributaire d'un seul axe électrique de 400 000 volts. De plus la production d'électricité locale couvre moins de la moitié des besoins régionaux. En période hivernale la consommation électrique augmente en particulier entre 18h et 20h. Le réseau électrique connaît donc des pics de consommation et peut se retrouver à la limite de la saturation. En découle un risque élevé de coupure électrique sur tout le territoire.
Les efforts de sensibilisation et de mobilisation dans le cadre du dispositif EcoWatt contribuent à passer les pics de consommation lors des périodes sensibles ■

Le Tri, l'affaire de tous !

Édité par la Communauté d'Agglomération le dépliant annexé à ce bulletin municipal rappelle les consignes et dispositifs mis en place conjointement avec les communes pour le tri des déchets ménagers.
Le but de ce petit guide est de faire de la propreté un enjeu de proximité par le recensement des structures disponibles et d'encourager les populations vers un comportement responsable ■

Une benne pour le dépôt de végétaux

Une benne exclusivement dédiée aux dépôts de déchets verts a été mise en place par la Communauté d'Agglomération Dracénoise au Dépôt des Services techniques, rond-point de la Route de St Antonin.
L'accès à la benne se fera selon les horaires suivants :
Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h à midi puis de 13h30 à 16h30 ■

Chères Lorguises et Chers Lorgusis,

> *« Cette réforme des rythmes scolaires imposée aux communes permet-elle de lutter contre l'échec scolaire ? »*

L'organisation des nouveaux rythmes scolaires dans nos écoles élémentaires et maternelles a pour objectif l'épanouissement de l'enfant. Pour ce faire la nouvelle répartition du temps scolaire augmente d'une demi-journée d'école le mercredi matin et introduit un nouveau temps d'activités périscolaires supplémentaire sur quatre demi-journées. Supplémentaire, car les activités périscolaires existent déjà à Lorgues et se pratiquent avant et après la classe pour permettre aux parents de concilier la scolarité de leur enfant avec leur journée de travail.

En parfaite concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves, réunis dans le cadre d'un comité de pilotage dirigé par un professionnel de l'éducation et extérieur à la vie scolaire lorguaise, nous avions proposé au Directeur académique de l'Éducation Nationale, et comme il nous l'avait demandé, un nouveau rythme scolaire basé sur 3 heures d'activités périscolaires concentrées le vendredi après-midi. Cette organisation avait été élaborée pour permettre aux enfants de pouvoir bénéficier pleinement des équipements publics de loisirs et de culture mis à disposition par la collectivité. Ce projet éducatif était accompagné des responsables de nos associations locales aussi diverses que variées en qualité d'animateurs pour favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives et aux loisirs éducatifs, conformément au décret d'application. C'était, somme toute, une bonne initiative.

Après plusieurs mois de travail et de concertation, les responsables de l'Éducation Nationale ont, de manière unilatérale et sans concertation, refusé cette proposition qui a par ailleurs été autorisée à d'autres communes ! Les enfants des écoles de Lorgues pratiquent donc ces activités en quatre tranches de 45 minutes. Adieu l'égal accès de tous les enfants à la culture, aux sports et aux loisirs éducatifs !

Deux poids et deux mesures ? Les écoles de France ne sont pas toutes inscrites à la même enseigne. Comment utiliser nos espaces et structures municipaux avec un tel emploi du temps : déplacement aller-pratique de l'activité-retour dans un délai de 45 minutes ? Nos associations ne peuvent plus intervenir dans un délai aussi court et éclaté !

Pourtant le coût pour assurer l'encadrement et la sécurité des enfants est très important : un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. De ce fait la commune a dû recruter du personnel (25 personnes) supplémentaire qualifié pour 45 minutes par jour ! Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Le but de la réforme est d'alléger et de concentrer les cours le matin et d'organiser des activités périscolaires l'après-midi pour « lutter contre les inégalités sociales » alors qu'il est parfaitement autorisé de faire payer aux parents le temps de périscolaire ! On avance dans la contradiction. Quel gâchis !

Une question me vient à l'esprit : cette réforme des rythmes scolaires imposée aux communes permet-elle de lutter contre l'échec scolaire ? ■

Bien à vous

Claude Alemanno

Maire de Lorgues
Vice-président de la C.A.D.

Les emplois du temps des éleves s'alourdissent **d'une nouvelle matière : les Temps d'Activités Périscolaires**

Imposée par Vincent Peillon aux commandes du Ministère de l'Éducation Nationale (deux ministres lui ont depuis succédé), la mise en place des nouveaux rythmes scolaires destinés aux élèves du primaire et à ceux des écoles maternelles, constitue un casse-tête pour les municipalités et tout autant pour les parents.

Conscient de ce saut dans l'inconnu, le Législateur avait laissé aux communes la possibilité de différer la mise en place de cette mesure au plus tard en septembre 2014.
Le cadre de l'organisation scolaire fixé par l'État se caractérise ainsi :

- Dorénavant, la semaine d'école se déroulera sur 9 demi-journées (le mercredi ne peut donc plus être un jour de repos complet) pour une durée globale de 24 heures durant 36 semaines (année scolaire).
- La journée de classe entière ne doit pas excéder 5h30 (contre 6h actuellement) et la demi-journée ne peut pas dépasser 3h30.
- La pause de midi ne devra pas être inférieure à 1h30.

LES OBJECTIFS

Cette réforme prétend poursuivre plusieurs objectifs pour contribuer au développement de l'enfant, notamment :
- Un allégement de la journée de classe par une répartition étalée des heures de classe sur la semaine.
- Des séquences d'enseignement accomplies aux moments où la faculté de concentration des enfants est la meilleure.
- Favoriser la réussite de tous en alternant les rythmes d'apprentissage et les moments de repos.
- Proposer aux enfants de nouvelles activités dites périscolaires (sport, culture, art,…) censées contribuer à leur épanouissement et développer leur curiosité intellectuelle.

À charge pour les communes de financer et d'élaborer les dispositions pour l'application de cette réforme, en particulier les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), et de proposer au Directeur Académique une organisation possible, que ce dernier est en capacité de refuser, puisqu'il est décisionnaire en dernier ressort. (voir Édito du Maire, page précédente).

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES AUX ÉCOLES DE LORGUES

La situation a rapidement tourné au casse-tête dès lors que la DASEN (Direction Académique) s'est opposée à la solution proposée par le Maire et ses élus, et conjointement approuvée par

les parents d'élèves et les enseignants eux-mêmes. Cette solution favorisait pourtant la possibilité d'un vrai espace périscolaire ouvert à de réelles activités hors champ du temps d'école habituel.

UN MORCELLEMENT ARBITRAIRE

Cette solution n'a pas été retenue par l'Éducation nationale.
La solution imposée découpe arbitrairement en 4 phases de 45 mn cette plage d'activités dédiées au «hors scolaire », et sa mise en application sur le terrain s'apparente plus à de la garderie qu'à une véritable opportunité d'ouverture vers le monde… sans évoquer les complications imposées aux parents dans l'organisation des mercredis, puisque beaucoup de mamans ont ordonné leur vie professionnelle autour de cette journée « off ». Il n'est pas certain que les enfants eux-mêmes, obligés de se lever tôt cinq journées consécutives, voient un réel allégement dans ces nouveaux rythmes…
Adeline Loti Directrice et Jutta Auguin adjointe au maire ont durant les mois de Juillet et d'Août (l'arrêté de la DASEN est intervenu début Juillet) conçu les modalités d'inscription et d'organisation. Nos écoles (Négrel, Trussy, Zola) comptent 704 élèves (maternelle et primaire). C'est à partir de cet effectif que le Pôle Enfance a construit son projet, contraintes administratives (admissions, règlements, modalités) et exigences d'animation.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Périscolaire 7h30-8h30	Périscolaire 7h30-8h30	Périscolaire 7h30-8h30	Périscolaire 7h30-8h30	Périscolaire 7h30-8h30
Enseignement 8h30-11h45	Enseignement 8h30-11h45	Enseignement 8h30-11h30	Enseignement 8h30-11h45	Enseignement 8h30-11h45
Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h45	ACM (11h30-18h15)	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h45
Enseignement 13h45-15h45	Enseignement 13h45-15h45		Enseignement 13h45-15h45	Enseignement 13h45-15h45
TAP 15h45-16h30	TAP 15h45-16h30		TAP 15h45-16h30	TAP 15h45-16h30
Périscolaire 16h30-18h15	Périscolaire 16h30-18h15		Périscolaire 16h30-18h15	Périscolaire 16h30-18h15

Enseignement : 24h00 **Pause méridienne : 8h00** **Périscolaire : 12h00** **TAP : 3h00**
ACM : 6h45

APPEL AUX FAMILLES

Il a été difficile de trouver un encadrement disponible sur une plage horaire aussi faible (15h45/16h30 – voir tableau) en plein milieu de l'après-midi, tout au long de la semaine et de l'année. Il a été choisi de faire appel aux familles pour assurer ces missions d'encadrement, et cela dans le respect des obligations légales : pour les moins de 6 ans, 1 animateur pour 14 enfants, pour les plus de 6 ans, 1 animateur pour 18 enfants et un quota de diplômés du BAFA à 50%.
La municipalité alloue une compensation financière selon le barème légal à ces adultes-animateurs qui consacrent un peu de leur temps à ces missions.

UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

La priorité voulue par le Maire était d'assurer à nos enfants un accompagnement de qualité, en respect des lois de la République, tout en préservant les finances municipales, par ailleurs affectées par la diminution des dotations de l'État. A ce jour, ce sont environ 25 animateurs, un nombre légèrement supérieur aux besoins pour s'adapter aux circonstances ponctuelles d'indisponibilité, qui encadrent nos enfants et les initient à des activités ludiques et culturelles tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis ■

Restauration scolaire

"Inculquer les saveurs du terroir"

À l'occasion de la semaine du goût, le chef de cuisine de la cantine Trussy et son équipe vont se lancer dans un tour de France des saveurs régionales, une fois par semaine en octobre et novembre.
« Il faut inculquer les saveurs du terroir qui fait partie de notre patrimoine culinaire. Nous avons la chance d'avoir des régions typique, pleines de saveurs et de goût. Nous allons initier les enfants à cette farandole de saveurs en visitant nos cinq régions » dit le chef Fabien David.
Salade de chicons, salé aux lentilles, saveurs des Alpes, poulet à la niçoise, tropézienne, cervelas à l'alsacienne, poisson à la lorientaise, sans oublier l'incontournable mounjetado (ragoût de haricots blancs et confit de canard), spécialité de notre chef.
Espérons que cette initiative plaise aux petits mais également aux parents ! ■

Un appétissant "Tour de France des saveurs" concocté par Fabien David et son équipe !

L'ALSH déjà dans l'univers du « périscolaire »

L'Accueil Loisir Sans Hébergement est la structure dédiée aux loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés et les très jeunes. Elle fonctionne pendant l'année scolaire, avant ou après les heures de classe, ainsi que durant les congés des petites et grandes vacances scolaires.

Adeline Loti (directrice de l'ALSH) a piloté pendant l'été la mise en place des TAP, elle est donc la mieux placée pour répondre aux interrogations qui peuvent encore subsister :

A.L. les TAP sur Lorgues fonctionnent bien. Il y a eu forcément une période de rodage, mais maintenant le système est en place et bien compris. Je passe encore beaucoup de temps à expliquer aux parents que ce découpage est le choix de la DASEN et que nous aurions préféré un regroupement de 3 heures en fin de semaine. D'ailleurs des associations lorguaises étaient prêtes à participer avec nous, ce qui aurait pu constituer un réel avantage pour les enfants.

Nous avons une personne référente par école Trussy et Négrel et deux pour Zola puisqu'il y a là, à la fois les maternelles et les primaires. Nous disposons d'une vingtaine d'animateurs (parents et éducateurs spécialisés titulaires du BAFA) et devrions en compter cinq de plus très prochainement. Regrouper les enfants à 15h45, occupe 10 à 15 mn et il est difficile, le temps restant, de démarrer des activités, mais déjà certains animateurs entament de petites occupations manuelles et des jeux de société. Cette mise en place progressive ne peut que s'améliorer.

Les parents eux-mêmes sont en période d'adaptation et je mets à jour quotidiennement la liste des enfants qui resteront aux TAP et ceux qui termineront les classes à 15h45. Nous avons actuellement environ 500 enfants inscrits aux TAP, mais ce chiffre est appelé à augmenter, les parents ajustant au fur et à mesure leurs contraintes professionnelles en s'organisant selon ces nouveaux rythmes.

On peut peut-être craindre une fatigue supplémentaire des enfants, principalement en fin de semaine, puisque la coupure du mercredi est supprimée, mais on jugera cela avec le temps et la période hivernale ■

Riche programme de l'ALSH

L'ALSH a fonctionné pendant l'été, les enfants étant répartis entre les écoles Trussy et Négrel en raison des travaux en cours à Zola.

Cela n'a pas perturbé un programme « sorties » riche et diversifié, puisqu'une excursion par semaine était planifiée à quoi se sont ajoutés des séjours longs. Notons le séjour équitation, une semaine à Saint-Auban pour les 5-6 ans, un séjour sur l'ile de Port-Cros et un autre sur Paris. Bientôt « Halloween » (fin octobre) et le voyage ski sont au programme de la saison 2014-2015. Voilà un autre emploi du temps bien copieux ! ■

Dispositif du CLAS
L'aide à la scolarité

Créé en 2000, le « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » s'adresse aux écoliers et aux collégiens afin de favoriser la réussite éducative au côté de l'école.

Disponible sur la commune de Lorgues depuis 2007, ce dispositif est cogéré par le Service Municipal d'Éducation Spécialisée et la ligue de l'enseignement du Var.

AIDE AUX DEVOIRS ET ATELIERS ÉDUCATIFS

Ces accompagnements ont lieu en dehors des temps scolaires et s'articulent autour de l'aide aux devoirs et d'ateliers éducatifs et culturels.

Ils contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève afin d'accroître ses chances de réussite à l'école et de soutenir les familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Les intervenants de ces actions sont formés à l'accompagnement à la scolarité et répondent aux critères prévus par la charte nationale qui définit les principes du dispositif.

Les actions proposées par les structures sont :

- **des actions d'accompagnement à la scolarité** construites en lien avec les équipes enseignantes (accompagnement individualisé) ;
- **des actions culturelles,** éducatives ou sportives (atelier théâtre, écriture, …) ;
- **des actions d'accompagnement à la fonction parentale** (ateliers parents/enfants, groupes de parole…).

L'ENVIE D'APPRENDRE

Les intervenants mettent l'accent sur l'importance de l'assiduité à l'école, sur la régularité et l'organisation du travail personnel, sur la méthodologie. Ils encouragent le goût de la culture la plus diversifiée, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir. Ils s'attachent à renforcer, grâce à un accompagnement personnalisé, le sens de la scolarité et la confiance des enfants et des jeunes dans leurs capacités de réussite.

Les effectifs de ces ateliers sont limités ■

POUR EN SAVOIR +

Les ateliers des primaires débuteront en octobre :

Le Lundi de 15h45 à 17h45
Le mercredi de 13h30 à 15h30

Les ateliers des collégiens débuteront également en octobre :

Le mardi et le jeudi de 16h00 à 18h30

En parallèle des ateliers d'aide à la fonction parentale seront proposés aux parents (jours et heures à déterminer).

Pour toutes informations et inscriptions, contactez le CLAS :

04 94 73 99 18
06 22 58 17 48
Email : clas@lorgues.fr

Travaux d'étanchéité du groupe scolaire Émile Zola

Comme tous les travaux réalisés en extérieur, ceux de l'école Emile Zola ont été tributaires d'une météo parfois défavorable, principalement en juillet. Mais rien de sérieux dans les retards, puisque les parties concernées dans les bâtiments A et B sont planifiées aux prochaines vacances de la Toussaint.

D'une enveloppe globale de 400 000 €, cet important chantier en terme de compétence technique et de capacité d'accomplissement a été conduit en régie municipale, conjointement avec des entreprises locales. Cette convergence de compétences et de synergies valorise l'économie lorguaise.

En complément à ces travaux, une mise en sécurité du site par l'installation de lignes de vie et d'échelles d'accès sécurisées a été réalisée. Ces travaux permettent aux équipes d'entretien et de maintenance d'intervenir au plus près dans de parfaites conditions de sécurité selon les normes en vigueur.

Les activités périscolaires ont été déplacées pour la circonstance dans les écoles Négrel et Trussy, puisque ce vaste chantier de réfection a envahi les salles de classes en juillet et août. L'objet principal, comme relaté dans le précédent Lorgues Info, était de rendre étanche une toiture devenue passoire au fil des ans, la faute

originelle revenant certainement à la complexité architecturale du projet initial.

DES SOLUTIONS TECHNIQUES ÉPROUVÉES

Les éléments de structure en plexiglass, objets de multiples et fréquents désordres, ont été enlevés et remplacés par une ossature faite en panneaux sandwich acier avec isolation d'étanchéité incluse, une technique maîtrisée par les entreprises intervenantes, essentiellement lorguaises. Cette couverture « en dur » n'altère en rien la luminosité qu'étaient censés fournir les arceaux translucides originels, puisque des puits de lumière ont été aménagés, afin de permettre à la clarté naturelle de pénétrer à l'intérieur du bâtiment.

Les menuiseries vieillissantes ont été changées pour des ouvrants en PVC. Des solutions modernes qui préservent l'aspect général et la clarté initiale du bâtiment. Les deux rotondes ont elles aussi été réparées. Les toitures ont été refaites, les tuiles changées et les éléments de sous toiture modifiés, selon les besoins et les réfections ponctuelles indispensables.

UN ENGAGEMENT TENU

C'est ainsi "un serpent de mer" en voie de disparition et un engagement de l'équipe municipale élue en mars dernier bientôt finalisé ! Moins somptueux que l'acquisition dispendieuse d'un bâtiment à transformer de fond en comble comme l'ambitionnaient certains, ce chantier dirigé par M. Clein, maître d'oeuvre et directeur des services techniques de la ville, sera ainsi achevé prochainement, même si le calendrier d'exécution était dicté par les impératifs de l'activité scolaire prescrivant une intervention pendant la période de vacance estivale ■

Chantier de la Collégiale
Surprenante découverte

Alors que les travaux de réfection à l'intérieur de la Collégiale vont bon train, le Maire, le 1er adjoint en charge du patrimoine et le délégué à la communication ont découvert, lors d'une visite de chantier en compagnie de l'architecte responsable, un dégât imprévisible.

La clé de voûte qui soutient le plafond sur le premier mur porteur au nord s'est affaissée de presque 10 cm avec les infiltrations d'eau et menace la voûte de la toiture. Devant cette urgence, le Maire a décidé, sur proposition de l'architecte, de faire poser un cintre de soutien en bois qui permettra la réfection de la voûte en toute sécurité. Cet incident n'entravera cependant pas la bonne marche des travaux : mise à nu des murs intérieurs puis réfection des enduits, charpente et couverture de l'édifice sont en cours ■

Retour sur **les travaux d'été**

La gestion rigoureuse des finances publiques est une nécessité. Dans cet objectif, « la collectivité (en l'occurrence la municipalité) assure avec son propre personnel l'accomplissement des tâches qui lui incombent », que ce soit des travaux structurants ou des activités de maintenance ou d'entretien. Et cela sans pénaliser l'un au bénéfice de l'autre.

Les mois d'été sont les mois les plus propices à l'entretien de nos chemins, principalement en raison d'une météo favorable (moins de pluie, pas de gel). Réalisé en Régie municipale, le goudronnage de nos voies communales est une nécessité et une priorité permanente. Cette année, ce goudronnage a concerné les chemins des Pailles, des Candeliers, de St Barthélemy, des Micquelets et de Pendedi. Ce goudronnage a été complété par des travaux d'adduction d'eau sur les chemins de Franquèse et de Gigery.

En complément de ces travaux au sol, pour un surcroît de sécurité, une vingtaine de « miroirs » ont été installés aux intersections dangereuses ou difficiles ■

Radars pédagogiques

Deux nouveaux radars pédagogiques ont été installés. L'objectif poursuivi dans cette démarche est préventif et non répressif. Rappelons que la vitesse en agglomération est limitée à 50 Km/h et à 30 km/h dans le centre de la cité.

Au radar existant route de Salernes s'ajoute donc un premier en quittant Lorgues par la D562 (au niveau du ch. des Combes), l'autre en arrivant par la route des Arcs (D10), un peu avant la chapelle Ste-Anne ■

Festiv'été 2014

Spécial "années 60" de la *Compagnie Équinoxe* pour le bal du 14 juillet

Mousse, son et lumières pour une so

Rythme et bonne humeur place Trussy pour le Bal orchestré par le groupe *Kontrast*

Rejoignez nous **sur Facebook**

Rejoignez-nous dès maintenant sur Facebook et retrouvez toutes les informations sur votre commune ! C'est simple et rapide, il vous suffit de nous rejoindre sur la page facebook "Lorgues.fr" et de cliquer sur le bouton "J'aime". N'hésitez pas à en parler autour de vous !

www.facebook.com/lorgues.fr ■

Esthétisme et

Soirée "Caliente" pour la Fiesta Gipsy animée par *El Chato*

Affluence record pour la second

en images

irée Ibiza survitaminée !

Beau succès pour les trois nuitées artisanales et musicales en centre ville

maîtrise technique au 1er "Concours jeunes talents équestres"

de édition de la Fête de la Provence organisée le 17 août dernier par les bénévoles de *Lorgues en Fête*.

Nouveaux Commerces

■ Escale bien-être - institut de beauté - 1, av. des quatre pierres - 04.94.70.93.73

■ Aqua Clean Piscines - Entretien, vente, accessoires - 7,Rd-pt Libération - 04.94.68.73.02

■ L'atelier Beyss - Prêt à porter, bijoux, déco... - 6, pl. du Revelin - 06.24.27.31.01

Les Ans'Vieux
De la générosité pour nos anciens

L'association Les Ans'Vieux est née d'un bel élan de générosité. Celui des aides soignantes de l'EHPAD Saint François qui, à l'initiative de l'une d'elles Magali Delmas, passée depuis au service animation de l'établissement, désiraient apporter un petit plus à leurs pensionnaires.

Jean-Claude Chalancon, directeur, a trouvé l'idée admirable « *ce sont des personnes très volontaires* », et a décidé de donner lui aussi de son temps à l'association en dehors de ses heures de travail. Il nous en explique le principe : *« nos moyens humains et en matériel sont insuffisants. L'idée est de renforcer les liens avec les résidents. D'avoir une approche plus personnalisée et partager quelque chose avec eux en dehors des soins. On leur proposera, par exemple, de les accompagner par groupe pour des sorties hors de l'établissement ».* Des sorties donc, mais aussi des repas avec les familles ou bien encore des séances de musicothérapie sont ainsi proposées aux 76 résidents.

Prendre sur leur temps pour se mettre au service des autres

L'association compte aujourd'hui une vingtaine de membres, du personnel soignant pour la majorité mais aussi des employés des services cantine ou hygiène *« ce qui permet de décloisonner les services et de rapprocher encore plus le personnel »* se félicite Magali Delmas. Mme VIGNAL adjointe au maire aux affaires sociales, secrétaire de l'association souligne la générosité des membres : *« Toutes ces personnes vont prendre sur leur temps et leur vie de famille pour se mettre au service des autres ».* Magali Delmas a une bonne réponse : *« on fait notre métier avec passion »* ■

Pour en savoir +
Présidente : Antonella Collura
Tél. 07.86.74.21.66

L'ESL Gym a changé de nom !

Accessibles aux hommes depuis la rentrée de septembre, les cours sont dorénavant mixtes. Une modification des statuts et un changement d'appellation en "E.S.L. Tous en Forme" a été entériné lors de l'Assemblée Générale de juin dernier.

Une mixité qui s'étend vers les cours des disciplines nouvelles de « gym douces » comme le Pilâtes et le Zilgrei qui rencontrent un réel succès auprès des membres, qu'ils soient débutants ou confirmés. Au total, l'association propose six activités « gym » réparties en treize cours différents en matinée et soirée. Déjà huit hommes inscrits sur 195 inscriptions, et si le chiffre paraît petit, cela représente déjà 4% d'hommes dans une association exclusivement féminine depuis 37 ans ! ■

En savoir +
Présidence : Mme Valérie De Giron
Tél. 04.94.47.02.53
esl.tousenforme@gmail.com
L'association dispense des cours gratuits permettant d'appréhender les différentes activités avant de s'engager.

Beau succès pour les journées du Patrimoine

Un grand merci aux Amis de Saint Ferréol et du Vieux Lorgues - ASFVL

Beau succès pour les Journées du Patrimoine : Dans ce beau week-end de septembre, les ASFVL ont dignement fêté la St-Ferréol.

Le soleil était pour une fois au rendez vous ces 20 et 21 septembre, pour les Journées du Patrimoine. Bien organisées, les équipes des ASFVL se sont relayées pendant ces deux jours, de 9h jusqu'à 17h sans interruption, à la chapelle Notre-Dame de Benva et à l 'ermitage Saint-Ferréol : ils y ont fait partager leur amour de ce riche patrimoine lorguais à un très large public. En effet, menant leurs visites (gratuites) en français, en anglais et en allemand, ils ont transmis leurs connaissances de notre vieille cité à des vieux Lorguais qui profitaient de l'occasion des Journées du Patrimoine pour mieux connaître leur ville, mais aussi à des touristes tant anglais qu'allemands ou belges qui en ont apprécié les merveilles. Et ils ont été récompensés de leur dévouement par l'enthousiasme des nombreux visiteurs, ravis de découvrir ces trésors cachés. Ils vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour d'autres Journées du Patrimoine.

Vous pouvez soutenir l'association ASFVL par un don, chèque à l'ordre de « ASFVL » au Centre culturel. Un reçu fiscal vous sera envoyé ■

Contact
asfvlpatrimoinelorgues@yahoo.fr

L'atelier Mémoire

La mémoire est une faculté de l'esprit humain. Elle a pour fonction d'enregistrer, de conserver et de se mémoriser informations et événements passés. Médicalement, il est constaté que le vieillissement entraîne des pertes de mémoire.

Mme Régine Bachelet et M. Bernard Dostatni animent bénévolement l'atelier mémoire en place à Lorgues au sein du CCAS.

Accessibles à tous, et gratuites, ces séances « cognitives » se déroulent deux vendredis par mois dans les locaux du Cantoun des Anciens. De petits exercices pratiqués en groupe, puis seuls de retour à la maison, sont un moyen d'entretien et de maintien d'une activité intellectuelle afin de limiter au maximum les « trous de mémoire ».

Un exemple concret de l'attention portée à nos aînés et au bien-être de nos anciens ■

Ils ont couru pour les Virades

Une matinée riche en efforts et en générosité le 26 septembre dernier !

Plus de 500 élèves des écoles Négrel, Zola et Trussy ont couru au stade Claude Cauvin un mot d'ordre : donner son souffle pour ceux qui en manquent.

Les Chiffres clés données par l'association "Vaincre la Mucoviscidose" :

- 6800 patients en France ;
- 2 millions de porteurs sains ;
- 50 ans d'espérance de vie pour les enfants qui naissent aujourd'hui ;
- 28 ans, âge moyen de décès.

Chaque dernier dimanche de septembre, des milliers de bénévoles organisent les Virades de l'espoir pour agir contre la Mucoviscidose. Ces Virades sont des marches parrainées, où chacun peut accomplir un effort physique à sa mesure en apportant des dons recueillis auprès de son entourage et/ou un don personnel.

Un grand merci donc aux enfants, parents, enseignants et municipalité pour cette bien belle action ■

En savoir +
http://www.vaincrelamuco.org

70ème anniversaire de **la Libération de la Provence**

Le 15 août, en hommage aux vingt lorguais tués lors du débarquement de Provence, au cours des terribles journées des 16 et 17 août 1944, la commune a honoré le sacrifice de cette jeunesse lors des cérémonies aux Arcs, au Thoronet et à Lorgues.

Les autorités, les porte-drapeaux, l'association *VMH* avec véhicules et figurants évoquant la résistance et les FFI se mêlaient à un public conséquent et accompagnaient en cortège le piquet d'honneur de la 5ème BSMAT de Draguignan jusqu'à leurs emplacements respectifs. La cérémonie débutait par une évocation des faits qui retraçait le tragique parcours de nos vingt jeunes patriotes et rappelait que quinze autres personnes perdirent la vie suite à un bombardement de notre ville. Le discours de M. Paillet, doyen des anciens combattants précédait celui du maire. Au milieu de la foule, Mme Rulliere entamait « a cappella » *le chant des partisans* puis *la Marseillaise* et faisait passer un frisson d'émotion dans le cœur de tous les participants ■

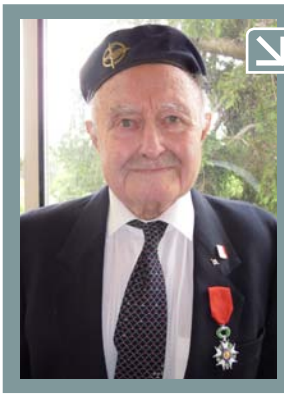

René Fuentes Chevalier de la Légion d'Honneur

René FUENTES est né à Alger le 27 février 1927. Engagé le jour de ses dix-sept ans dans les Forces Françaises Libres au sein de la Première Armée, il débarque avec son unité à Marseille, remonte la vallée du Rhône et effectue la traversée du Rhin. Démobilisé en 1945, il rejoint l'Indochine en 1951, ce qui lui vaudra la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures. Il finit sa carrière dans les réserves de l'Armée de l'Air pendant vingt ans. Il est Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix du Combattant Volontaire 39/45, de la Croix du Combattant, de la Médaille de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative Française de la guerre 39/45 et de la Médaille Commémorative Extrême Orient ■

Bilan de fin saison du **Comité Communal Feux de Forêts**

La saison des patrouilles du CCFF s'est terminée le 6 septembre dernier, avec un total de 73 jours de présence sur la commune.

Un départ de feu en forêt a eu lieu le 16 juillet, vite maîtrisé par les pompiers. Une météo clémente nous a permis de terminer cette saison calmement. Pour remercier les participants de leur bénévolat dans les actions de surveillance et de prévention, la municipalité a réuni tous les acteurs autour d'un buffet, en présence des responsables du centre de secours avec qui nous travaillons en parfaite coordination dans une ambiance très conviviale. Et si la saison de surveillance est terminée, celle de la prévention commence, et ceci toujours avec des bénévoles ■

Votre avis
Résultats de l'enquête des commerçants

FRÉQUENTATION DES COMMERCES LORGUAIS

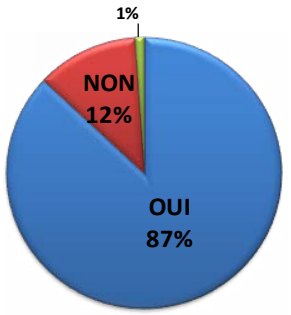

FRÉQUENCE DES ACHATS

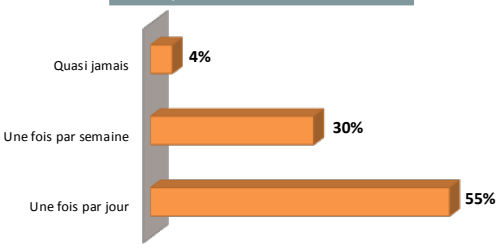

LE TYPE DE COMMERCE FRÉQUENTÉ

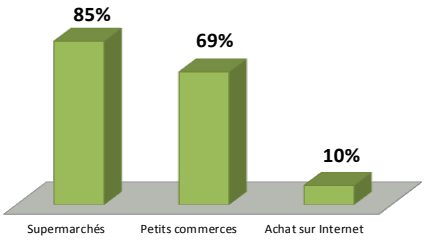

Le nombre de réponses reçues est nettement supérieur aux attentes. Les questionnaires retournés sont le plus souvent (au ¾) argumentés et beaucoup proposent des remèdes ou des améliorations à apporter.
Nous vous donnons rendez-vous au prochain Lorgues Infos pour un bilan commenté et plus détaillé de l'enquête.
Il est à noter un véritable intérêt et attachement des habitants au commerce de proximité et au tissu commercial local en particulier.
Le commerce est reconnu dans cette enquête comme le véritable lien social entre les Lorguaises et les Lorguais. Encourageant ! ■

Merci Docteur et bonne retraite !

Après 40 ans d'exercice de la médecine à Lorgues, qui ne connaît pas le bon docteur Patrice FOUCAULT ?

En effet, avec plus de deux cent cinquante mille consultations - et combien de réveils nocturnes - à son actif, très nombreux sont les Lorguais qui ont pu apprécier sa compétence, sa disponibilité et sa qualité d'écoute quand ils avaient des soucis de santé.

LORGUES POUR Y EXERCER SON ART ET SON IDENTITÉ DE PROVENÇAL

Après ses années de formation dans les hôpitaux marseillais, il a choisi en 1975, Lorgues pour y exercer la médecine mais aussi pour y vivre son identité de Provençal en véritable artiste. Non content de prodiguer ses soins aux Lorguais, il donne aussi son temps au Ginestoun dont il est depuis longtemps une figure importante : le maniement du galoubet-tambourin n'a plus de secret pour lui.

Le Maire et son conseil municipal s'associent aux Lorguais pour lui dire MERCI de tout cœur et lui souhaiter une bonne retraite bien méritée ■

Fest'Hiver 2014-15
Une saison culturelle prometteuse !

Cauet et Arnaud Ducret à l'affiche du Week-end du Rire les 10 et 11 avril 2015

À Lorgues comme ailleurs, l'automne est là, avec ses premières fraîcheurs, ses coloris roux, ses jours déclinants et ses envies de cocooning. Mais l'appel du canapé ne fera pas le poids face à la nouvelle saison des spectacles que le service culturel vous a concoctée !
Les têtes d'affiches comme Nathalie Marquay Pernaut, Philippe Risoli, Amaury Vassili, Cauet ou encore Arnaud Ducret se partageront la scène avec des artistes tout aussi talentueux (ensemble Giocoso, Orchestre d'Harmonie de Narbonne, Troupe Lyrique Méditerranéenne…) pour rire, chanter ou seulement prendre plaisir.
Tout ça à prix attractif, avec en bonus, l'option de choisir et payer ses places directement en ligne sur :
www.lorgues.fr
Alors, ne laissez pas votre canapé vous faire les yeux doux et venez vous divertir avec nous ! ■

1914-2014 : "Des suffragettes" aux droits civiques des femmes

À Lorgues, comme partout en France, un électeur sur deux est une électrice. De plus, depuis 60 ans les femmes sont de plus en plus nombreuses à l'Assemblée nationale et prennent part de plus en plus aux différents gouvernements, surtout depuis la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981). Mais il n'en a pas toujours été ainsi…Arrêtons-nous sur le chemin parcouru.

LES FEMMES AU XVIIIÈME SIÈCLE

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les femmes au Moyen âge et jusqu'à un décret du Parlement de Paris en 1498, pouvaient dans certains cas participer à la vie politique, en particulier pour le vote des États généraux et de certains Conseils communaux. Mais si elles perdent peu à peu ces droits, elles compenseront cette perte par une présence intellectuelle forte, en particulier dans les classes dirigeantes. Leur influence est indéniable dans la vie littéraire, politique et intellectuelle, et culmine au XVIIIème siècle.

En effet, sans les salons de Mmes du Deffand, Geoffrin, de Lambert, jamais Condorcet, d'Alembert ou Voltaire, des hommes certes, n'auraient trouvé un lieu favorable pour échanger et développer leurs idées progressistes, et c'est tout naturellement qu'en 1793 Olympe de Gouges réclame le « Droit de la Femme et de la citoyenne ». La question est vite réglée : elle est guillotinée et la femme est reléguée au statut de « citoyen passif », exclue du droit de vote. Robespierre est satisfait.

XIXÈME SIÈCLE : LA LONGUE MARCHE VERS LES DROITS CIVIQUES

Mais les femmes françaises ne désarment pas dans leur conquête des droits civiques, qu'elles accompagnent de revendications de liberté sociale. Par exemple Amantine Dupin se choisit un prénom masculin et devient célèbre sous le nom de George Sand, qui s'habille et vit comme un homme. En même temps, dès 1848, Eugénie Niboyet crée le journal « La Voix des femmes ». En 1849, Jeanne Deroin brave la dérision masculine et pose sa candidature aux élections législatives de la seconde République. Peu à peu les femmes fondent des journaux comme « La Citoyenne », « La Fronde » et font entendre leur voix.

Mais elles ne sont pas seules : dans d'autres pays d'Europe aussi les femmes s'organisent et se mobilisent pour leurs droits : les femmes britanniques, nommées « suffragettes », sont très engagées pour obtenir cette égalité hommes – femmes : elles vont jusqu'à des grèves de la faim, refusent de payer les amendes qui leur sont infligées, préférant l'incarcération ; elles incendient des terrains de golf, symbole du machisme, en vain. La nouvelle Zélande montre l'exemple de la modernité et leur accorde les droits civiques dès 1893, suivie de l'Australie en 1902, et des pays de l'Europe du nord : la Finlande en 1907, la Norvège en 1913, l'Islande en 1914, et enfin le Danemark en 1915. Mais c'est la grande guerre…

1914-2014 : LE SIÈCLE DES GRANDS CHANGEMENTS

1914-1918 LES PREMIERS PAS

La première guerre mondiale bouleverse en profondeur la société française et apporte un nouveau regard sur le rôle de chacun : puisque les hommes sont au front, les femmes vont peu à peu, par obligation, investir les fonctions traditionnellement dévolues à la gent masculine. En effet, la guerre crée une importante pénurie de main d'œuvre masculine à la campagne, dans une France encore très rurale. Les femmes vont y remplacer les hommes, accomplir des tâches difficiles, des travaux de force, là où le bétail et les récoltes ne peuvent pas attendre. Dans les usines aussi, ce sont elles qui vont faire tourner les machines. La société porte alors un autre regard sur les qualités du « sexe faible ».

Ainsi pour la première fois, en 1916, la classe politique reconnaît la part

active que les femmes prennent dans la société tout entière, et la Chambre des députés propose le « suffrage des morts »: des femmes vont pouvoir voter pour la première fois, des veuves de guerre et des mères de soldats tués au combat. C'est un premier pas, bien modeste cependant.

L'ENTRE DEUX–GUERRES

La paix retrouvée donne aux femmes de nouvelles libertés sociales : les cheveux et les jupes raccourcissent, ce sont les « années folles ». Les associations féminines naturellement prennent en France beaucoup d'ampleur, elles comptent alors plus de 100 000 membres. Même le pape Benoît XV, en 1919, soutient les femmes dans leurs revendications. Mais si le Royaume uni leur accorde le droit de vote en 1918, comme la Suède, l'Allemagne, l'URSS et la Pologne, en France, les politiques restent à la traîne. En effet sous la pression féministe, la Chambre des députés propose à six reprises d'instaurer enfin ce droit de vote des femmes ; les députés sont cependant bien conscients que le Sénat, à majorité « radicale » refusera tout simplement l'examen de ces propositions de loi. En effet à cette époque, le puissant « Parti radical », (Gambetta et Clemenceau en étaient les figures emblématiques) connu pour

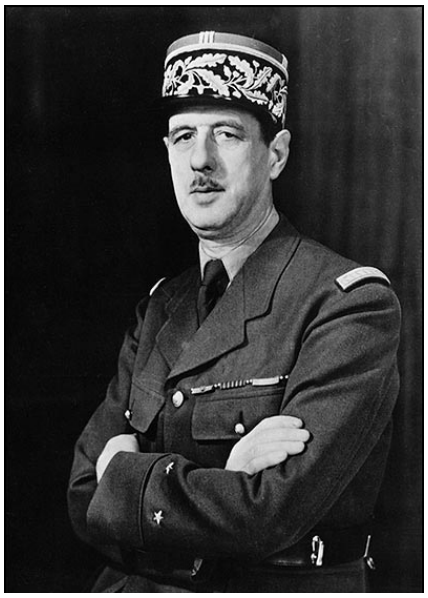

son anticléricalisme, y est majoritaire. Foncièrement anticléricaux (c'est le Parti radical qui avait fait voter en 1905 la fameuse loi de séparation de l'Église et de l'État) ces sénateurs craignaient l'influence du clergé sur le vote féminin ! Ces messieurs risquaient, croyaient-ils, de perdre leur pouvoir au profit de la droite… Les femmes pouvaient donc attendre : sont avancés divers prétextes, une République encore fragile, mise en danger par l'élargissement du corps électoral aux femmes, la maturité politique et le dévouement républicain de celles-ci leur paraissant douteux… Pendant ce temps-là, ailleurs dans le monde, la situation des femmes s'améliore : le Canada, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Turquie et les Philippines ont fait des femmes des citoyens à part entière. Mais en France, même après le Front populaire, qui pourtant nomma trois femmes sous-secrétaires d'Etat dans le gouvernement de Léon Blum, les femmes sont toujours condamnées à regarder les hommes agir pour elles. Mais la guerre à nouveau va les propulser dans l'action politique.

LE RÔLE DÉCISIF DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Pendant la deuxième guerre mondiale, les femmes tiennent un rôle actif dans la Résistance. Chacun connaît Lucie Aubrac ou Madeleine Michelis par exemple. Et dès juin 1942, le général de Gaulle recommande que soient donnés tous les droits civiques aux femmes, une fois le territoire libéré. Il répète ces propos devant l'assemblée consultative provisoire en mars 1944, et le Comité français de la Libération leur accorde enfin ce droit de vote. Elles en usèrent pour la première fois le 29 avril 1945, lors des élections municipales. Une femme est, pour la première fois élue maire de sa commune, les Sables d'Olonne. Ce mouvement ne s'arrêtera plus, en 1946, 34 femmes sont élues députés. Cette année-là, le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes.

Mais si les femmes ont désormais le droit de vote, elles ne jouissent cependant pas dans la société d'une égalité de fait avec les hommes. Il faudra attendre 1965, sous la présidence du général de Gaulle encore, pour que les femmes puissent exercer une profession et gérer leurs biens sans l'autorisation de leur mari. Que de chemin parcouru en vingt ans… C'est Valéry Giscard d'Estaing qui donne une impulsion nouvelle par la nomination de Françoise Giroud à un poste inédit, un « secrétariat à la condition féminine», tandis qu'il confie le ministère de la Santé à Simone Veil, qui fera voter la loi qui dépénalise l'IVG, loi décisive pour les femmes.

Désormais, même si l'acquisition du droit de vote n'a pas tout résolu pour les femmes, (des inégalités de salaire à poste égal demeurent), elles occupent une place importante en politique, à parité avec les hommes, dans une société résolument moderne où elles n'hésitent plus à prétendre aux plus hautes fonctions de l'État ■

Nous remercions M. Dimitri CASALI, historien et essayiste, pour son aimable relecture.

Tous pour Lorgues

Après un été calme, tant au niveau du climat, des incendies de forêt que de la fréquentation touristique, la rentrée de septembre est l'occasion pour nous de faire le point.
La présentation du rapport d'activités 2013 de la CAD nous laisse perplexes : Lorgues, en l'absence de projet et d'orientation de développement, fait figure de parent pauvre. Manifestement d'autres communes plus dynamiques ont su tirer parti de cette structure.
Le projet municipal de mise en place des rythmes scolaire n'a pas convaincu l'Inspection Académique, et la nouvelle organisation qui en découle n'est pas satisfaisante, les activités périscolaires se résumant à de la garderie à hauteur de ¾ d'heure par jour.
Sur les 5 892 000€ d'investissements annoncés au budget 2014, ni l'aménagement du stade Turchi, ni la construction d'un restaurant scolaire, ni la réhabilitation de la vieille ville n'ont fait l'objet d'un début d'étude. Nous pouvons donc légitimement nous interroger sur la sincérité de ce programme d'investissement.
Concernant l'aménagement du rond point des Médaillés Militaires, M. le Maire précise qu'il ne coûtera au final que quelques centaines d'euros, le personnel municipal affecté à ce chantier depuis sept mois n'ayant aucun coût pour le contribuable, puisque « même s'il ne faisait rien, on le paierait quand même ».
Nous avons enfin à déplorer le climat parfois délétère qui règne lors des séances du conseil municipal entre certains élus. Ces comportements nuisent à la sérénité du débat public et à l'image de Lorgues ■

Les Conseillers municipaux du Groupe Tous pour Lorgues

Lorgues Bleu Marine

Pour avoir bâclé la préparation de la rentrée scolaire, le Maire est contraint, dans l'urgence, de recruter 25 nouveaux employés municipaux, un mois APRÈS la rentrée !
Parce qu'il n'exige rien de la Communauté d'Agglomération, alors qu'il en est vice Président, les élèves de la cité scolaire de Lorgues n'auront, cette année, accès à aucune piscine couverte. Et tant pis pour les épreuves d'examen.
Parce qu'il promet mais ne tient pas, aucun projet n'est aujourd'hui budgeté pour réaménager l'espace Turchi devenu vétuste et dangereux.
Comme ses amis élus de l'UMP varoise, le Maire de Lorgues se moque de notre jeunesse, et à travers elle, de leurs «parents-contribuables».
En faisant au contraire confiance aux jeunes, le Rassemblement Bleu Marine apporte un souffle nouveau dans notre paysage politique pour le moins morose. Mes collègues, grands électeurs Varois, ne s'y sont pas trompés.
Je me permets ici de les remercier pour l'élection de David RACHELINE, devenu ce 28 septembre, Sénateur du VAR. Le Maire de Fréjus saura démontrer, du haut de ses 26 ans, que notre jeunesse sait faire preuve de courage, de dynamisme et d'intelligence. Avouez que ça change un peu! ■

Jean-Bernard FORMÉ

Collectif Arc-en-ciel

Lorgues Infos, que vous êtes en train de lire, offre la possibilité aux élus de chaque liste de s'exprimer. En relisant un certain nombre d'articles, je m'aperçois que la plupart portent des jugements sur la politique menée dans notre cité. Jugements favorables quand ils émanent de la liste majoritaire, souvent défavorables quand ils sont émis par les listes minoritaires. J'en viendrai très certainement à donner mon avis sur l'action municipale. Les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leurs suffrages ne comprendraient pas que je pratique la politique de la carpe. Mais je m'efforcerai de "faire de la politique autrement", en plaçant aussi, quelques-une de mes billets sur une ligne autre que celle consistant à ne commenter que les sujets des Conseils Municipaux.
Je prendrai comme exemple les jugements dont je parle un peu plus haut. Comme je l'ai dit, je serai amené à porter des jugements sur l'action menée par l'équipe majoritaire de la municipalité. Je dis bien l'action, car j'estime, en effet, avoir le droit de juger les actes. Par contre, je m'interdis de juger qui que ce soit. Que sais-je de tel ou telle ? Nous avons toutes et tous de multiples facettes. Que connaît-on de l'autre ? Fort peu de choses, en réalité.
Alors, comme le recommandait Socrate qui n'avait gardé que le début de la phrase écrite au fronton du temple de Delphes, je continuerai à chercher à me "connaître moi-même". Sur les autres, j'essaierai simplement de porter un regard bienveillant ■

Le Conseiller municipal
du Groupe Arc-en-ciel

Lorgues au coeur avec passion

Le contentieux sur la « carrière des Brunettes » vient de connaître une issue heureuse pour tous les Lorguais et en particulier les riverains réunis en association de défense.
Par arrêté en date du 28 août 2014, le Préfet du Var a refusé l'exploitation d'une carrière sur ce quartier de notre commune.
Les actions conjointes des riverains, des élus, du Maire, des défenseurs de l'environnement et de la nature, des Lorguais dans leur ensemble, tous parlant d'une seule voix, ont permis cette décision préfectorale.
Dans ce projet il n'y avait aucun intérêt économique, mais des dangers et des nuisances écologiques importants, avec des périls liés au trafic de poids lourds de fort tonnage. Nous ne pouvons que nous réjouir de la compréhension de monsieur le Préfet et de la décision qu'il a prise. Notre commune est un lieu de quiétude pour tous ses habitants, qu'il en soit ainsi pour l'éternité.
L'épilogue heureux de cette affaire confirme l'aspiration des Lorguaises et des Lorguais à un « vivre ensemble » harmonieux et paisible.
Chères Lorguaises et chers Lorguais, l'union fait bien notre force. À l'avenir, à chaque fois que notre commune, que chacun de nos quartiers, se trouve menacé, nous saurons trouver à nouveau cette force qui nous rassemble pour la défense et la préservation de notre qualité de vie, la défense de notre avenir, celui de nos enfants et de nos petits-enfants ■

Les Conseillers municipaux
du Groupe Lorgues au coeur avec passion

Ils sont nés

PIQUAND Amaury le 28 juin
VIGNAL Kyara le 02 juillet
ROCHE Samuel le 04 juillet
NICOLLE BOUGHANEM Léonie le 09 juillet
LEQUENNE SALAÛN Lylian le 22 juil
PALEOLOGO Louka le 04 août
BRUN Louis le 06 août
BEZZOUAOUI Layla le 08 août
GROS Julian le 12 août
CORDOBA BEAL Maxime le 18 août
LEROUX Nolan le 19 août
DUFOUR Sarah le 23 août
DESWAERTE Tristan le 04 septembre
ROYER Bella le 13 septembre
EL MAJDOUBI Nassim le 14 septembre

Ils nous ont quittés

MÖLLER Klaus le 03 juillet
TABONE Louise le 03 juillet
DUVAL Edithe le 06 juillet
HAVERLAND Yvonne le 06 juillet
FIGNON Marie-Louise le 08 juillet
NICOLAS Jacques le 09 juillet
MÉNARD Paulette le 12 juillet
COSTA Joséphine 14 juillet
COLPAERT Micheline le 16 juillet
DESPONGES Jacqueline le 25 juil.
JEANNEL Paul le 05 août
CERESERO Ingrid le 09 août
CASUMARO Ida le 09 août
PIERRUGUES Robert le 10 août
TARAVELLO Jean le 10 août
GEOFFROY Claude le 12 août
EUSTACHE Gilles le 17 août
JOSÉPHINE Claude le 18 août
CASTELLAN Léa le 19 août
OPRANDI Dorian le 26 août
AHMED BEN SAÏD Denise le 04 sept.
MOURADI Noureddine le 11 septembre
BRIEL Juliette le 19 septembre
BIAGINI Edmond le 22 septembre
HOSTE Yvonne le 23 septembre

Mariages

CORNEAU Hervé et NICOLET Alexandra le 05 juillet
MANCARDI David et FINET Audrey le 05 juillet
FABRET Hervé et LAKHAL René le 12 juillet
JEAN Frédéric et VILLAVERDE Marie-Pierre le 12 juillet
MORBY Richard et LAURIA Kirby le 19 juillet
BATIER Marcel et GAZET Corinne le 26 juillet
BENLAGGOUN Amar et HAJAJ Fatim-Zahra le 02 août
DUBOSC Denis et BLANCHEMANCHE Emilie le 02 août
DUFLOT Franck et RIBOT Eliane le 09 août
FOUCAULT Emmanuel et RIBERO Hélène le 16 août
CHAOUAD Gabriel et PARENTEAU Amélie le 23 août
LEIBOVICI David et COLLET Catherine le 23 août
CADO Loïc et LE GOFF Sandra le 06 septembre
FUZÈRE Jean-Claude et BUSSET Anastasya le 06 sept.
LAKHAL Oussama et BUCCHERI Massilya le 06 septembre
POINSELET Albert et ROUX Claude le 08 septembre
DI QUAL Marc et GONDRAND Patricia le 13 septembre
LAURENS Stéphane et SCHULZE Marie-Emmanuelle le 20 sept.
VÉROLET François et BIALCZEWSKA Irena le 20 septembre

Lorguais à l'Honneur

Jean TORNIOR

C'est par surprise et quasiment au complet que l'équipe du Comité Communal des Feux de Forêt a accueilli Jean Tornior à l'issue de sa dernière tournée "en orange". Les membres du CCFF, André Menet en tête, et M. le Maire ont, à cette occasion, honoré l'un des pionniers et fondateurs de l'association. Depuis 1984, cet apiculteur de renom, grand chasseur devant l'éternel, veille sur notre patrimoine forestier ■

Jacques KOSKAS

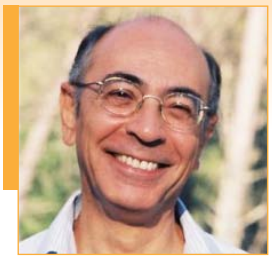

Thérapeute en psychomotricité et en relaxation, psychanalyste, fondateur de l'Institut de Relaxation Thérapeutique (organisme de formation continue à l'attention des personnels médicaux et paramédicaux) Jacques KOSKAS est Lorguais depuis 10 ans. Il s'est particulièrement intéressé aux maladies psychosomatiques. Devenu écrivain, il décrit dans ses romans l'univers de la blessure intime Son dernier écrit : « 18 rue du Parc » sorti aux éditions « Il est des jours » ■

Hervé WECKMANN

Enseignant patient et formateur attachant, Hervé Weckmann dispense au Cantoun des ancians, deux matinées par semaine, des cours d'informatique. Il est aussi trésorier du Syndicat d'Initiative nouvellement formé. Deux tâches aux antipodes l'une de l'autre qu'il accomplit avec rigueur et inventivité. Souriant en toutes circonstances, il calme facilement là où cela peut « bugger » vite ! ■

Numéros utiles

Pompiers
☎ le 18

Police Municipale
☎ 04 94 85 92 88 ou le 17

Urgence policière uniquement
☎ 06 07 09 86 72

Gendarmerie
☎ 04 94 73 70 11

Secours
Numéro européen
☎ 112

Centre de secours
ligne administrative
☎ 04 98 10 40 78

Pharmacie de garde
☎ 3237

Mairie
☎ 04 94 85 92 92
04 94 85 92 90

Horaires d'ouverture
Lundi au Jeudi :
08h30 - 12h00, 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 16h30

Formalités administratives
☎ 04 94 85 92 56 / 66

État civil - Élections - Cimetière
☎ 04 94 85 92 73

Service Cantine
☎ 04 98 10 27 78

Service des Eaux
☎ 04 94 85 92 81

Cadastre
☎ 04 94 85 92 51

Urbanisme
☎ 04 94 85 92 64 / 83

Service Encombrants *Monstres*
☎ 0800 18 34 13

Secrétariat du Maire
☎ 04 94 85 92 67
04 94 85 92 89

Mairie Annexe - C.C.A.S.
☎ 04 94 85 92 77 / 78 / 79

Service Municipal de la Culture *S.M.C.*
☎ 04 98 10 27 76 / 88

Centre Culturel
☎ 04 98 10 27 70

Maison du Tourisme Syndicat d'Initiative
☎ 04 94 73 92 37

Le conciliateur de justice
Pierre MAILLARD
Mercredi matin de 9h à 11h,
Mairie annexe, sur rendez-vous
☎ 04 94 85 92 77
Consultation gratuite pour gérer les conflits entre particuliers et tenter un accord amiable sans recours à la justice.

Le Service Communication municipal est à votre disposition pour diffuser, via cette revue et le site, toutes informations, annonces d'événements ou reportages.
Mickaël Da-Cunha
☎ 04 94 85 92 91
communication@lorgues.fr

Agenda

Nov.

Mercredi 5
CAP MONDE : CARNAVALS EN LIBERTÉ
Détours dans le monde carnavalier qui nous ouvre, pour la première fois, ses coulisses.
Film de D. Leroy et V. Terech
Entrée : 5€
Service culturel : 04.98.10.27.76
14h30 - Cinéma J. Mathevet

Samedi 8
CONCERT OMBRES ET LUMIERES
Par l'Ensemble Giocosco.
Pour commémorer le centième anniversaire du début de la Guerre de 1914 à 1918, l'Orchestre, sous la baguette de son chef Pierre Iodice, vous présente un spectacle "sons et lumières" retraçant l'histoire du soldat Baptistin autour des événements de 1914. 2H d'un spectacle composé d'oeuvres musicales grandioses et émouvantes illustrées par des vidéos, poèmes...
Entrée : 10€
Service culturel : 04.98.10.27.76
20h45 - Espace F. Mitterrand

Dimanche 9
LUDOTHÈQUE EN JEUX
Médiathèque : 04.98.10.50.90
18h - Centre culturel

Samedi 15
REPAS DANSANT TELETHON
Au profit de l' AFM Téléthon.
Sur réservation - Entrée : 20€
Les Donneurs de sang bénévoles et la Godasse lorguaise : 06.67.75.65.17
20h - Espace F. Mitterrand

Samedi 22
CONCERT JAZZ COMPAGNIE
Chantal et ses musiciens vous emporteront sur un répertoire funk, soul, rythm & blues...
Entrée : 10€
Jazz Cie : 06.60.66.56.42
21h - Espace F. Mitterrand

Dimanche 30
LOTO DE ST LOUIS
Par l'association du chemin de Saint Louis.
Tél. 04.94.73.79.64

Déc.

Mercredi 3
CAP MONDE : CAMBODGE
Une chanson Khmère.
Film et chansons de JC Baïsse.
Entrée : 5€
Service culturel : 04.98.10.27.76
14h30 - Cinéma J. Mathevet

Vendredi 5
ATELIER NUMÉRIQUE
Découverte des tablettes et liseuses. Tout public.
Médiathèque : 04.98.10.50.90
14h - Centre culturel

Ven. 5 Sam. 6 et Dim. 7
JOURNÉES DU TÉLÉTHON
Le programme sera en ligne sur www.lorgues.fr
Les 3 jours - Centre ville

Dimanche 7
LOTO DU TÉLÉTHON
Lion's Club - 07.71.17.39.34
Espace F. Mitterrand

Du Samedi 13 au jeudi 25
EXPO TRADITIONS PROVENÇALES DE NOËL
Syndicat d'Initiative - 06.10.32.63.28
Maison du Tourisme

Dimanche 14
MARCHÉ DE NOËL
Lorgues en Fête - 04.94.73.35.39
9h-17h - Centre ville

Samedi 20
CONCERT DE NOËL
"2 coeurs pour Noël" interprété par les Ensembles Choral de Lorgues et CAD Vocal sous la direction de F. Leroux-Ghristi et de J.M. Gardon. Entrée Libre.
Service culturel : 04.98.10.27.76
20h45 - Espace F. Mitterrand

Dimanche 21
JOURNÉE DE NOËL DES ENFANTS

7ème édition de cette fête dédiée aux petits et grands enfants.
De nombreuses animations gratuites les attendent en centre ville : jeux, manèges, friandises, ballons, maquillages, poneys et chevaux ; déambulations, musiques et films de Noël, spectacles féeriques... et feu d'artifice de clôture place M. Trussy.
Demandez le programme !
Entrée libre.
Service culturel : 04.98.10.27.76
www.lorgues.fr
La journée - Centre ville

Mercredi 31
RÉVEILLON DU NOUVEL AN
Réservation indispensable !
Lorgues en Fête - 04.94.73.92.37
20h - Espace F. Mitterrand

Janvier

Samedi 17
BALLET-CONCERT DU NOUVEL AN
Musique : Orchestre d'Harmonie de Narbonne.
Danse : Compagnie Arthistea.
Entrée : 15€
Service culturel : 04.98.10.27.76
20h45 - Espace F. Mitterrand

Toute l'actualité et l'agenda de la ville de lorgues sont sur le site www.lorgues.fr et sur Facebook en page de "Lorgues.fr"